



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2017-46 en date du 12 décembre 2017 organise conjointement avec les Centres de Gestion de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, **un examen professionnel d' :**

INGENIEUR TERRITORIAL 1er examen Promotion interne

CONDITION D'ACCES

Ouvert aux membres du cadre d'emplois des techniciens territoriaux justifiant de huit ans de services effectifs dans un cadre d'emplois technique de catégorie B.

DATE DES EPREUVES

- Epreuves écrites d'admissibilité : **le jeudi 14 juin 2018** à Carcassonne.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement des épreuves.

- Epreuve d'admission : **dates à déterminer.**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Période d'inscription : retrait entre le 09 janvier et le 07 février 2018 à minuit (cachet de la poste faisant foi) et dépôt au plus tard le 15 février 2018 à minuit (cachet de la poste faisant foi) selon les modalités suivantes :

Retrait du dossier d'inscription :

Les candidats peuvent pendant la période de retrait :

- se préinscrire en ligne via le site internet du Centre de Gestion : **www.cdg11.fr**. La préinscription ne vaut pas inscription définitive, le candidat devra imprimer le dossier papier et y joindre les pièces justificatives demandées. Le tout devra être renvoyé au Centre de Gestion de l'Aude dans les délais impartis,
- retirer le dossier d'inscription au siège du Centre de Gestion de l'Aude : mise à disposition d'une borne informatique donnant accès à la télé inscription en ligne. L'impression du dossier se fera sur place (horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h),
- demander le retrait par voie postale en adressant un courrier précisant les nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance au Centre de Gestion de l'Aude accompagné d'une enveloppe grand format, libellée à l'adresse personnelle du candidat et affranchie pour un envoi de 100 g. Cette demande doit avoir été effectuée 8 jours avant la date limite de dépôt (cachet de la poste faisant foi).

Aucune demande par mail, télécopie ou téléphone ne sera prise en considération.

Aucune demande de dossier d'inscription présentée après la date limite de retrait ne sera prise en compte et aucune dérogation ne pourra être accordée.

Dépôt du dossier d'inscription :

Les dossiers d'inscription seront déposés à la date de clôture des inscriptions soit par :

- dépôt physique des dossiers s'effectue auprès du Centre de Gestion de l'Aude. Ce dépôt est autorisé jusqu'au jour de clôture des inscriptions, 16 heures.
- voie postale, au plus tard à la date limite de dépôt (cachet de la poste faisant foi).

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Tout dossier qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté.

De même, les dossiers adressés par télécopie, par courrier électronique ou tout autre mode de transmission autre que l'expédition par voie postale ou le dépôt physique au siège du centre de gestion, ne seront pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription déposés après la date limite de dépôt seront rejetés et aucune dérogation ne pourra être envisagée.

L'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Aude est la suivante :

<p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE Maison des Collectivités 85 avenue Claude Bernard CS 60 050 11890 CARCASSONNE CEDEX ☎ 04.68.77.79.79 Télécopie : 04.68.77.79.92</p>
